

Ambiance sécuritaire et de respect

En accord avec les Orientations publiés par la Conférence des évêques catholiques du Canada (CÉCC), la Prélature de l'Opus Dei au Canada a adopté des Normes dans le but d'assurer la protection des enfants et des jeunes.

2016-11-09

La Conférence canadienne des évêques catholiques (CECC) a publié

des lignes directrices dans le document intitulé : *Protection des personnes mineures contre les abus sexuels* (2018) pour les diocèses du Canada.

À la suite de ces instructions, la Prélature de l'Opus Dei au Canada a adopté des directives similaires pour les activités apostoliques de la prélature impliquant des personnes mineures.

En outre, conformément à ce document de la CECC, la Prélature au Canada a approuvé une politique relative au traitement des allégations d'abus sexuels sur personnes mineures et a mis en place un comité de révision chargé d'étudier de tels cas.

Pour signaler un cas de d'abus sexuel contre une personne mineure par un fidèle de la Prélature, veuillez contacter le coordonnateur de la

protection de l'enfance au (514)
441-8397.

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
opusdei.org/fr-ca/article/ambiance-
securitaire-et-de-respect/](https://opusdei.org/fr-ca/article/ambiance-securitaire-et-de-respect/) (2026-01-27)